

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTE SOUVERAINE, INDEPENDANTE ET NEUTRE DE SEBORG

ORDONNANCES SOUVERAINES
Lois & Décrets

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE DE
LA PRINCIPAUTÉ DE SEBORG



D.I.L.A.P.S

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ANNONCE N°6

DECRET PRINCIER D-2016/03-03

Portant sur l'invalidation et la suppression de passeports en circulation

Nous, Nicolas 1er, Prince de la Principauté souveraine, indépendante et neutre de Seborga, procédons à l'invalidation et à la suppression du passeport diplomatique ou touristique en circulation, édité en langue italienne, délivré avant le 22 février 2016 et dit de la Principauté de Seborga, au motif suivant :

1. Code pays (ISO) correspondant au code d'un pays étranger,

Nous constatons le délit et ordonnons que soit arrêté aux frontières tout détenteur de ce passeport illégal.

Tout détenteur refusant la restitution de ce passeport illégal ou caractérisant un refus d'obtempérer aux contrôles sera reconduit aux frontières et poursuivi en justice pour faux et usage de faux.

Signée le 21 mars 2016 par :

Son Altesse Sérénissime, Nicolas 1^{er}